

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 21 JUILLET 2015**

**Président** : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

**Présents** : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Catherine - Monsieur GEORGES Patrick – Mesdames COURTOIS Nadine - COGNARD Céline - MILAN Marie-Laure – Messieurs THEVENOUD Guy - MEUNIER Julien - Madame BAILLY Monique - Messieurs BARITEL Cédric - MALDEREZ Alain - MOREAU Didier

**Excusés** : MENDEZ Emmanuelle

Madame BERTRAND Catherine est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 juin 2015.

**LOTISSEMENT DES TILLES :**

La consultation lancée par la commune en marché à procédure adaptée a généré 10 propositions examinées par la maîtrise d'œuvre et l'Agence Technique Départementale. Le classement a positionné en 1<sup>ère</sup> position l'entreprise COLAS retenue pour les travaux qui commenceront en septembre.

Le SYDESL sera chargé des travaux pour les réseaux d'électrification, de télécommunication et du gaz. Le SI Eaux de La Guye du réseau d'eau.

Le lotissement sera composé de 7 lots de 755 m<sup>2</sup> à 1269 m<sup>2</sup>. Au vu du coût global (acquisition, maîtrise d'œuvre, travaux) le conseil municipal fixe le prix de vente à 32 € TTC le m<sup>2</sup>.

**AMENAGEMENT FORESTIER :**

Le plan d'aménagement forestier établi pour la période 2006-2015 arrivant à son terme, l'adjoint Gilles Burteau présente la proposition de l'ONF pour étudier un nouvel aménagement sur une période de 15 à 20 ans. Il est convenu que la commission Bois-Environnement rencontre les représentants de l'ONF pour pouvoir statuer ensuite sur des orientations.

**RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DE L'EAU :**

Comme chaque année, le Syndicat Intercommunal des Eaux de La Guye a transmis le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable de l'année écoulée adopté au comité syndical du 24 juin. Didier Moreau, délégué pour la commune, en fait le résumé au conseil municipal.

**SECURITE RD 980 Route de Montceau :**

Dans la mesure où la vitesse des véhicules sur la RD 980 dans la traversée du bourg demeure souvent excessive, les services de la DRI et de l'ATD ont été contactés pour proposer un aménagement.

Il ressort que la solution avec deux plateaux traversant est à envisager.

Parmi les 3 scénarios chiffrés, le conseil municipal retiendra la solution après une visite de la commission urbanisme. Le montant est estimé à minima à 31 259,45 € HT. Une subvention est sollicitée dans le cadre des amendes de police.

**CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :**

**Ecole** : Fin de chantier en cours, installation prochaine du matériel numérique, du mobilier, des équipements.

**Vestiaires Foot** : Pendant la trêve estivale, travaux de peintures et de pose de faïences après l'entretien du toit.

**Accessibilité mairie** : Après l'esquisse de la maîtrise d'œuvre, attente de l'avant-projet.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Travaux de voirie** : Dans le cadre des travaux annuels, un chiffrage est nécessaire dans le quartier de Brioux (rue de Brioux et rue de Bernacot). Un maître d'œuvre en est chargé et permettra de proposer cette opération pour une subvention au dispositif complémentaire proposé par le Conseil Départemental.

**Salle polyvalente** : Le conseil fait le choix de soubassement qui sera posé en même temps que la réfection du parquet.

**Camping** : Les travaux sont appréciés par nos campeurs, la fréquentation est impactée par la chaleur.

**Rythmes scolaires :** Le calendrier est inchangé pour la prochaine rentrée avec l'intervention de la Communauté de Communes.

**Agenda d'accessibilité des bâtiments communaux :** il sera proposé au prochain conseil municipal.

**Marchés d'été :** la fréquentation est plutôt moyenne

**Canicule :** Le maire fait état de l'arrêté préfectoral nous classant en restriction de niveau 4 « situation de crise ».

**Exécutif :** Comme lors de la précédente mandature, un 4<sup>ème</sup> adjoint sera proposé au prochain conseil.

**Week-ends au moulin :** Guy Thévenoud évoque l'action conduite cet été au moulin en partenariat avec DACC.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la décision du Maire prise sur délégation du Conseil Municipal :

. pour l'avenant au marché de travaux de construction d'une salle de classe supplémentaire avec l'entreprise BARRAUD à SAINT-GENGOUX-de-SCISSE – 71260 –, pour le lot N° 6 : Menuiseries intérieures bois, pour la réalisation de travaux complémentaires nécessités par l'évolution du chantier et la suppression de travaux (grilles à plafond) pour un montant TTC en plus-value de 226,56 €.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 1er septembre.